

Communauté de Communes Dronne et Belle
ZA Pierre Levée
24310 Brantôme en Périgord

Dossier d'inscription

ACCUEIL JEUNES POUR LES 12 - 17 ANS ET DES L'ENTREE AU COLLEGE

Ouverture :

- ☉ De 13h00 à 18h00, les mercredis
- ☉ De 17h00 à 20h00, les vendredis

Du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires



NOS COORDONNEES

Téléphone : 06.46.91.93.08

Mail : animaccueiljeunes@dronneetbelle.fr

Facebook : www.facebook.com/AJDB24

Site internet : www.dronneetbelle.fr



santé
famille
retraite
services

Qu'est-ce que l'Accueil Jeunes ?

Fiche de renseignements à remplir

Fiche de renseignements navette de transport

Fiche sanitaire

Autorisations parentales

Tarifications

Règle de vie

Règlement intérieur

Attestation d'Aptitude Préalable à la Pratique
d'Activités Nautiques et Aquatiques

Prélèvement automatique

Qu'est-ce que l'Accueil Jeunes ?

L'Accueil Jeunes est destiné à l'accueil de jeunes âgés de 12 à 17 ans et dès son entrée au collège.

C'est avant tout un lieu socialisant ayant comme enjeu de mettre en place des animations éducatives en direction des jeunes. L'Accueil Jeunes est un lieu convivial où les jeunes peuvent venir discuter mais aussi pratiquer des activités diverses et variées. Ce lieu donne aussi la possibilité aux jeunes de s'impliquer dans la construction de projets afin de réaliser des loisirs jusque-là inaccessibles.

Il doit servir de repère et de lieu sociabilisant. Le rôle de l'équipe pédagogique est de veiller à l'épanouissement de chacun et de répondre aux attentes des jeunes. Elle doit aussi faire respecter le cadre et les règles mis en place sur la structure.

L'Accueil Jeunes se veut être un lieu où la mixité est développée (mixité des sexes, sociale, des origines et humaine). La démarche principale de l'équipe pédagogique est de mettre en place des loisirs éducatifs en direction du public ciblé.

L'Accueil Jeunes se veut être un espace d'expression, de rencontres, ouvert aux jeunes et sur l'extérieur favorisant ainsi la mixité sociale.

Plusieurs types d'accueil :

- **L'accueil en "Accueil Libre "** favorisant le mixage social, les rencontres, le dialogue, la détente mais aussi l'émergence de projets. Cet accueil est un temps d'animation libre où les jeunes pourront pratiquer une activité du centre. Ces temps d'accueil reste gratuit pour les familles.
- **L'accueil avec animations** (sorties, activités sportives, culturelles, artistiques ..., projets jeunes, ateliers). Cet accueil est un temps d'animation défini par un programme, conduit par un ou plusieurs animateurs ou un intervenant extérieur. Les activités peuvent être payantes ou gratuites, pour les familles. Sur les programmes d'activités, un code couleur vous guide afin de le repérer.
- **Le « Conseil de Jeunes » (Nouveauté):**
Il s'agira ici de permettre à des jeunes volontaires fréquentant régulièrement l'accueil de s'impliquer dans le fonctionnement de l'accueil au côté de l'équipe pédagogique.
Les jeunes auront un rôle de « délégué » c'est-à-dire qu'ils feront remonter l'avis de tous et diffuseront les informations importantes ; et un rôle de décideur concernant les choix à faire dans le cadre des projets en cours. Des rencontres seront organisées régulièrement. Les missions évolueront au fil du temps.

Le **Conseil de Jeunes** (composé de l'équipe pédagogique, du directeur et des jeunes concernés) pourra se réunir, à titre d'exemple, au moins une fois par trimestre afin de débattre sur le fonctionnement de la structure (horaires / projets / choix des activités etc.). Il aura pour objectif de rapporter la parole des jeunes lors des commissions enfance-jeunesse et de créer des passerelles

de parole entre jeunes et décideurs. De plus, cela donnera une certaine légitimité aux projets portés par les jeunes auprès des financeurs.

La place des jeunes dans la structure

Le jeune a une place centrale dans le fonctionnement de la structure. En effet, le détachement d'un fonctionnement « ALSH classique », amène le jeune à être acteur de la vie de la structure, de ses loisirs et de son parcours.

Pour cela, nous mettons en place plusieurs approches :

La notion de participation :

- Le jeune est au cœur des décisions. Il est acteur, force d'initiative et de prise de décisions tant dans le choix des activités et les séjours qu'il souhaite faire.
- Le mur d'expression, la boîte à idée ou le cahier à idées, sont autant de moyens d'expression pour le jeunes, que l'équipe d'animation devra consulter, qui sera discutée lors des temps d'échanges « **Quoi de neuf aujourd'hui** » et qui servira lors de l'élaboration des programmes.
- Des temps d'échanges « **Quoi de neuf aujourd'hui** » sont organisés entre les jeunes et l'équipe afin de récolter les besoins, les envies et de déterminer les échéances et la constitution des groupes de travail.
- Il est responsabilisé au travers des différentes démarches inhérentes à la mise en place de ses choix de loisirs.

La notion de « jeune citoyen » :

- Des temps d'échanges « **Ça va mieux en le disant** ». Il est important que les jeunes acquièrent les bases de la vie citoyenne. En mettant un place un temps de discussion, d'échange, de prise de décision, de gestion de conflit cela permettra à chacun de s'exprimer, de trouver sa place. Les sujets peuvent concerner le l'Accueil Jeunes mais également d'autres sujets qui concernent leur génération, la vie locale. Des propositions peuvent être faites et pourront être discutées avec le directeur et la directrice du pôle enfance-jeunesse. Il faut favoriser le dialogue, l'expression des jeunes.
- La création et la mise en place de « **Représentants de Jeunes** », a pour objectif d'intégrer la parole des jeunes dans les instances de décision. Pour cela, un « **Conseil de Jeunes** » sera constitué dans lequel seront présents les acteurs suivants :
 - ☞ Les représentants de jeunes
 - ☞ Des élus de la commission Enfance-Jeunesse
 - ☞ L'équipe pédagogique
 - ☞ La directrice du pôle enfance-jeunesse

Les jours d'ouvertures et horaires de la structure sont :

PERIODE PERISCOLAIRE	
Les mercredis	De 13h00 à 18h00
Les vendredis	De 17h00 à 20h00 Soirée : de 17h00 à 23h30
Les samedis	En journée ou en ½ journée selon projet d'activités

PERIODE EXTRASCOLAIRE	
Les vacances	De 10h00 à 18h00 sauf déplacement de 9h00 à 18h00 Soirées : de 18h00 à 23h30
Les vacances	<ul style="list-style-type: none">- Les vacances d'Hiver soit 2 semaines- Les vacances de Printemps soit 2 semaines- Les vacances d'Eté soit 7 semaines- Les vacances d'Automne soit 2 semaines- Les Vacances de Décembre, l'Accueil est fermé

En dehors de ces jours et horaires, l'équipe pédagogique reste joignable du lundi au vendredi de 9h30 à 17h.

Tarifs Accueils Jeunes Dronne et Belle

Il est d'abord demandé aux familles une **adhésion annuelle de 13 euros** pour les jeunes du territoire communautaire et **16 euros** pour les autres

Il est ensuite demandé une participation financière dans le cadre des sorties et des activités spécifiques menées au local, mais l'accueil libre reste gratuit.

Cette participation tient compte des revenus des familles et est calculée selon les quotients familiaux comme suit :

Quotients familiaux	Tarifs journée (repas inclus)	Tarifs demi-journée et veillée	Repas
0 à 400	12 €	6 €	3 €
401 à 622	12,50 €	6,25 €	
623 à 750	13,00 €	6,50 €	
751 à 900	13,50 €	6,75 €	
901 à 1100	14,00 €	7,00 €	
1101 à 1300	14,50 €	7,25 €	
1300 et +	15,00 €	7,50 €	

Le tarif des sorties en ½ journée ou veillée, ne comprend pas le prix des repas.

NB : Ces tarifs sont brut et ne tiennent pas compte des aides auxquelles vous pouvez prétendre (ex : passeports CAF, RSA...). Si vous relevez du régime général, vous bénéficiez automatiquement d'une aide CNAF sur les activités payantes.

Facturation : Une facture vous sera envoyée chaque mois le cas échéant et le paiement s'effectue par l'intermédiaire du Trésor Public de Brantôme en Périgord.